



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 16 février 2024

Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, inaugure l'École vétérinaire UniLaSalle de Rouen

La possibilité d'ouvrir une école vétérinaire privée d'intérêt général a été encadrée, sur l'initiative du Sénat, par la loi pluriannuelle de programmation de la recherche du 24 décembre 2020.

Une école vétérinaire privée d'intérêt général doit justifier d'une gestion désintéressée et non-lucrative, de son indépendance par rapport aux intérêts économiques sectoriels. L'établissement doit bénéficier d'un contrat de participation au service public de l'enseignement supérieur agricole financé par le ministère de l'Agriculture et être agréée par le ministère. **Les conditions d'agrément garantissent une formation scientifique et hospitalière de haut-niveau, adossée à la recherche, conduite et évaluée dans des conditions équivalentes aux écoles nationales vétérinaires, respectant les standards d'accréditation européens de la formation vétérinaire.**

L'École vétérinaire UniLaSalle de Rouen a été agréée en mars 2022 et a accueilli sa première promotion de 120 étudiants en septembre 2022. Cette promotion compte 20% de boursiers sur critères sociaux. Ils deviendront vétérinaires après six ans d'études en 2028.

En présence des étudiants, Marc Fesneau a inauguré l'École vétérinaire UniLaSalle de Rouen, le 16 février 2024, avec Philippe Choquet, directeur général UniLaSalle, Sébastien Windsor, président UniLaSalle, Jacques Guérin, président de l'Ordre national des vétérinaires et Hervé Morin, président du conseil régional Normandie, Abdelkrim Marchani, vice-président Métropole Rouen Normandie qui soutiennent les investissements pour les équipements nécessaires à cette formation de haut-niveau.

L'École vétérinaire UniLaSalle de Rouen est la 5^{ème} école vétérinaire française avec les quatre écoles nationales vétérinaires d'Alfort, de Lyon (VetAgroSup), de Nantes (Oniris) et de Toulouse.

Le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire conduit un plan pluriannuel (2022-2025) de renforcement des quatre écoles nationales vétérinaires en portant les promotions à 180 élèves, ce qui équivaut à la création d'une école nationale supplémentaire. Avec l'ouverture de l'École vétérinaire UniLaSalle de Rouen ce sont en tout 840 vétérinaires par an formés en France qui arriveront à compter de 2030 sur le marché du travail, soit 75% de plus qu'en 2017.

Ils contribueront au maillage sanitaire vétérinaire, aux soins aux animaux d'élevage, de loisirs et de compagnie. Ils participeront à la surveillance des maladies en étant capables d'intervenir le plus tôt possible sur les foyers d'épizootie et de garantir la santé publique.

Les élèves de classe de terminale qui souhaitent devenir vétérinaire peuvent formuler leurs vœux sur Parcoursup© pour les concours d'accès aux écoles nationales vétérinaires ou à l'École vétérinaire UniLaSalle de Rouen jusqu'au 14 mars 2024.

Contacts presse

Service de presse de Marc Fesneau
Tél : 01 49 55 59 74
cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

Service de presse du ministère
Tél : 01 49 55 60 11
ministere.presse@agriculture.gouv.fr

Ministère de l'Agriculture
et de la Souveraineté alimentaire
Hôtel de Villeroy
78 bis rue de Varenne
75007 Paris
www.agriculture.gouv.fr
@Agri_Gouv